

## CIRCULAIRE CROSS UNSS 2024 DISTRICT DE SAINT OMER

1<sup>er</sup> tour de CROSS le 13/11/2024  
 Au Glacis, Jardin public de SAINT-OMER

### TRANSPORT DES A.S.

- 1<sup>er</sup> tour, finale départementale et finale académique

Les commandes de bus sont exclusivement à l'initiative des CDD.

**50€** de participation sont à régler **au service départemental au plus tard le 07/11/2024** pour la prise en charge des déplacements.

### INSCRIPTIONS pour le 1<sup>er</sup> TOUR

- 1<sup>er</sup> tour, La licence est obligatoire dès le premier tour.
- Les inscriptions se font en ligne sur unss.org.
- Les Cadets de collège doivent s'inscrire en Collège Établissement ou Collège Excellence et courir avec les Minimes.
- Les Benjamins 2013-2014-2015 ou les Minimes 2011 qui renforceront les équipes établissements en vue d'une finalité nationale doivent s'inscrire en Benjamin Open (catégorie qui remplace Benjamin Etablissement) ou Collège Établissement ou Collège Excellence et courir soit en BG BF 2012-2013 ou MG MF 2009-2010-2011.
- Les Minimes de lycée et de LP doivent s'inscrire en Lycée Etablissement ou Lycée Excellence ou LP et courir avec les cadets.
- Tout sur-classement entraîne obligatoirement une demande écrite via le formulaire ci-après du Règlement fédéral, ANNEXE 3 : <https://opuss.unss.org/article/telecharger-pj/2750858> qui sera envoyée au Service régional UNSS pour accord et accompagnée d'un certificat médical intégré à l'annexe 3.
- Les équipes Collège sont composées de 3 filles et 3 garçons.  
Les équipes Lycées de 6 coureurs sont désormais composées a minima de 2 filles + 2 garçons (+ 2 libres)
- En Benjamin, la catégorie Excellence n'existe pas. Les Benjamins de section sportive peuvent être inscrits soit en Benjamin Animation avec finalité académique, soit en Benjamin Open (catégorie qui remplace Benjamin Etablissement) pour une finalité nationale.
- Tous les autres élèves de section sportive ou sport étude de niveau 3 et 4 (quelle que soit l'activité) doivent s'inscrire dans la catégorie excellence.
- Tous les Minimes Excellence 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année courent dans la même catégorie : Collège Excellence.
- Tout élève inscrit dans la catégorie excellence ne pourra participer à aucune compétition Athlé et ou cross en catégorie établissement en 2024-2025.

#### RÈGLEMENT

Compétition par équipes : les 5 meilleurs classements comptent pour le classement de l'équipe, en tenant compte des compositions d'équipes énoncées ci-dessus.

- Pour la finale départementale, l'effectif ne pourra pas dépasser 1500 pour les collèges et 500 pour les lycées.
- Les qualifications seront réalisées par le service départemental UNSS Pas-de-Calais le mercredi soir (en fonction du volume de participants des différents centres et des capacités financières) et mises sur le site.

Catégories	Inscriptions OPUSS Filières		Classement Individuels	Classements Par Équipes			Finalité		
				Collèges	Collèges Excellence	Lycées			
Toute catégorie Sport Partagé	TOUTE CATEGORIE MIXTE SPORT PARTAGÉ		Oui	Équipe Mixte collège 2 élèves Valides + 2 élèves en situation de handicap (au moins une fille et au moins 1 garçon).		Équipe Mixte Lycée 2 élèves Valides + 2 élèves en situation de handicap (au moins une fille et au moins un garçon).	Nationale		
BG 2013- 2014	BENJAMIN MIXTE ANIMATION		Oui	Équipe Benjamin Mixte Animation  3 garçons + 3 filles.			Académique		
BF 2013-2014			Oui						
BG 2013- 2012+2014	BENJAMIN MIXTE OPEN		Oui	Équipe Benjamin Mixte Open 3 garçons + 3 filles +Poussins année surclassés.			Nationale		
BF 2013- 2012+2014			Oui						
MG 2011	COLLÈGE MIXTE ANIMATION PAS DE MINIME EXCELLENCE		Oui	Équipe Minimes Mixte Animation 1 ère année 3 garçons + 3 filles.			Académique		
MF 2011			Oui						
MG2011- 2010+2009	COLLÈGE M IXTE ETABLIS SEMENT	COLLÈGE MIXTE EXCELLENCE 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	Oui	Équipe COLLÈGE mixte Établissement 3 garçons + 3 filles CG 2009 ou CF 2009 autorisés	Équipe COLLÈGE mixte excellence 3 garçons + 3 filles CG 2009ou CF 2009 autorisés		Nation ale	Nation ale	
MF 2011- 2010+2009			Oui						
LYC G 2009- 2008-2007- 2006+(2010 surclassés)	LYCÉE MIXTE ÉTABLISSE MENT	-LYC MIXTE EXCELLEN CE	Oui			Équipe Lycée Mixte Établissement de 6  Au moins 2 élèves de chaque sexe De M2 (surclassé) à J2	Équipe Lycée Mixte Excellence de 6  Au moins 2 élèves de chaque sexe De M2 (surclassé) à J2	Nation ale	Nation ale
LYC F 2009- 2008-2007- 2006+ (2010 surclassés)			Oui						
LP G 2009 - 2008-2007- 2006- 2005+2010( surclassés)	LP		Oui			Équipe de LP de 6 de M2 à S1			
LP F 2009 - 2008-2007- 2006 - 2005+2010(su rclassés)									

## MESURES SANITAIRES

**DISPOSITIONS prises en conformité avec les préconisations sanitaires en vigueur au sein du Ministère de l'Éducation Nationale,**

Et avec les modalités de mise en œuvre du Sport Scolaire édictées par la Direction Nationale de l'UNSS :

- Les activités des associations sportives scolaires UNSS sont soumises aux mêmes règles que l'EPS et doivent respecter le même protocole sanitaire, y compris pour les compétitions sportives.
- Les rencontres sportives entre établissements sont possibles, sans limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes, niveaux). Il est toutefois nécessaire de rester vigilant et de conserver les gestes barrières lors des organisations proposées.

### MESURES PARTICULIERES

- Afin de rendre visible les groupes d'AS, tous les élèves d'un même groupe sont munis d'un maillot de couleur identique.
- Dans le village des sportifs, chaque AS dispose d'un espace individuel.
- La zone de départ présente des box dans lesquels sont réparties les AS : tous les élèves d'une même AS sont regroupés dans des espaces délimités.
- Afin d'éviter la présence de spectateurs dans la zone d'arrivée, celle-ci est neutralisée : seuls les jurys et les coureurs concernés à l'issue de leur course (le temps de la remise de leur dossard, de la récupération et de la collation) auront un accès autorisé.
- La zone podium est également interdite au public. Seuls sont acceptés, les 5 premiers de la course concernée, les jurys et les officiels invités à la cérémonie protocolaire.

**CONSIGNES D'INCIDENTS ET DE SECURITE**

Les enseignants EPS accompagnateurs ou membres de jury voudront bien en cas d'incident quelconque, dépasser leur fonction particulière pour intervenir en tant qu'éducateur pour régler au mieux le problème et en informer immédiatement le Directeur de Réunion.

**RESPONSABILITES**

Il appartient aux Associations sportives qualifiées :

- de veiller à un encadrement suffisant de leurs élèves ;
- de regrouper les jeunes sportifs de son A.S. dans un espace délimité connu ;
- de ne pas les laisser sans surveillance ;
- de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter les dégradations et les vols (ne pas venir avec des objets de valeur).

**MESURES PARTICULIERES**

- Prêter une attention particulière au contrôle des accès du site et assurer une surveillance rigoureuse sur l'ensemble du parcours.
- Eviter les attroupements devant les accès.



**RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE**

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

**1/ S'ÉCHAPPER** *si c'est impossible* **2/ SE CACHER**

**1** Enfoncez-vous et barricadez-vous

**2** Éteignez la lumière et couvrez le son des appareils

**3** Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

**4** **SINON** abritez-vous derrière un obstacle solide (meuble, poutre...)

**5** Dans tous les cas, coupez la sonnerie et la vibration de votre téléphone

**3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE**

**17 ou 112**

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

**VIGILANCE**

- Télénote d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, sachez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr



## CIRCULAIRE CROSS UNSS 2024 DISTRICT DE SAINT OMER

1<sup>er</sup> tour de CROSS le 13/11/2024  
 Au Glacis, Jardin public de SAINT-OMER

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### *Avant la course*

**L'équipe d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.**

CHAQUE « ENSEIGNANT ACCOMPAGNATEUR » EST RESPONSABLE DE SES ELEVES pendant les transports et tout au long de leur présence sur le site :

- il assure la sécurité dans le bus et lors du trajet à pied pour accéder au site,
- il informe ses élèves (couleur et numéro dossard, maillot aux couleurs du groupe AS, protocole chambre d'appel, horaires de départ, consignes de départ avec placement dans les box par groupe d'AS, parcours, consignes d'arrivée)
- il encadre l'échauffement,
- il assure la surveillance hors temps de course afin d'éviter le brassage de ses élèves avec les autres groupes AS et assure le respect des gestes barrières de ses élèves (avant, pendant et après la course).

#### *Pour la course*

- Les élèves doivent se présenter 10' avant l'horaire de la course dans la chambre d'appel : PASSAGE OBLIGATOIRE afin d'avoir une marque distinctive sur son dossard. (tout élève n'ayant pas eu de tampon ou de poinçon ne sera pas classé).
- Les chaussures d'athlétisme avec POINTES et les chaussures à CRAMPONS métalliques sont interdites. (Possibilité de courir en chaussures de foot stabilisées ou moulées).

#### *Après la course*

- Une collation individuelle est remise à chaque participant à l'arrivée (merci d'utiliser les poubelles).
- Podium pour les 5 premiers et médailles UNSS aux 3 premiers coureurs.
- Les résultats seront diffusés sur le site [www.unsstomer.fr](http://www.unsstomer.fr).
- Les quotas de qualification ne sont pas connus a priori, ils seront déterminés en fonction du nombre d'élèves dans la course et des effectifs dans les autres districts. Ils seront communiqués sur le site [www.unss.org](http://www.unss.org) (Pas de Calais).

Bonnes courses,

Contact Organisation et  
Sécurité :

**Bruno VERNEAU**

**06.17.26.39.45**

Contact Pc Course :

**Pierre GREMMINGER**

**06.31.30.57.53**